

**Conseil Municipal**  
**JEUDI 30 AVRIL 2026 à 19 h30**  
**Salle du Conseil – Hôtel de Ville**  
**ORDRE DU JOUR**

NUMERO	OBJET	RAPPORTEUR
1	2026 04 02 01 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE LIMONEST AUPRÈS DU SYNDICAT MIXTE PLAINES MONT D'OR (SMPMO)	MAX VINCENT
2	2026 04 02 02 - COMPOSITION DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL	BEATRICE REBOTIER
3	2026 04 02 03 - RETRAIT PARTIEL DE LA DÉLIBÉRATION DU 21 MARS 2026 RELATIVE À LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS	MAX VINCENT
4	2026 04 02 04 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE LIMONEST AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ÉNERGIES DE LA RÉGION LYONNAISE (SIGERLY)	MAX VINCENT
	QUESTIONS DIVERSES	

CONSEIL MUNICIPAL DU  
JEUDI 30 AVRIL 2026

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA  
COMMUNE DE LIMONEST AUPRES DU  
SYNDICAT MIXTE PLAINES MONT D'OR  
(SMPMO)



Commune  
des Monts d'Or  
Métropole de Lyon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 30 AVRIL 2026

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 27
- présents : 20
- procurations : 7
- absents : 7
- abstentions : 0
- ayant pris part au vote : 27

**Date de la convocation :** 24/04/2026

**Certifiée exécutoire par,**

Transmission en préfecture le : 05/05/2026

Affichage municipal le : 06/05/2026

**Étaient présents :** M. Max VINCENT, Mme Béatrice REBOTIER, M. François GAY, M. Grégory DONABEDIAN, Mme Christine GODARD, M. Raphaël GUYONNET, Mme Bérangère FREYCHET, Mme Florence MATHIEU, M. Amaury MITANCHET, Mme Sylvie HERVE STARK, M. Jean-Philippe GARCIA, Mme Elisa DEBLAERE, M. Jérémy MAZILLE, Mme Christelle PETROSSI, M. Hadrien LORIDON, Mme Karine BATISTA, M. Valentin LAMY, M. Manuel ANTUNES DE BARROS, Mme Elisabeth MUNOZ, Mme Barbara GENIN,

<b>Absents :</b>	<b>Représenté(s) par :</b>
M. PELLA Dominique	Mme Béatrice REBOTIER
Mme WATRELOT-ROSSO Françoise	Mme GODARD Christine
Mme Elodie BOIN	Mme FREYCHET Bérangère
M. Thierry BERTRAND	M. Raphaël GUYONNET
Mme Lola SALIPUR	M. Grégory DONABEDIAN
Mme Héla THEVENARD	Mme Karine BATISTA
M. Augustin NEYRAND	Mme Elisabeth MUNOZ

**Absent non représenté :**

**Secrétaire de Séance élu :** M. Raphaël GUYONNET

**Séance sous la présidence de :** M. Max VINCENT, Maire

## VU

- Les statuts et règles de fonctionnement du SYNDICAT MIXTE PLAINES MONT D'OR
- 

## CONSIDÉRANT

- Que la commune de Limonest est membre du Syndicat Mixte Plaines Mont d'Or,
  - Qu'il appartient au Conseil municipal de désigner les élus chargés de représenter la commune au sein de ce syndicat.
- 

## DELIBERE :

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :**

### Article 1<sup>er</sup> : Désignation des élus membres du SYNDICAT MIXTE PLAINES MONT D'OR

DE DESIGNER pour représenter la commune de Limonest au sein du SYNDICAT MIXTE PLAINES MONT D'OR :

- **En qualité de titulaires :**
  - Monsieur Max VINCENT
  - Madame Béatrice REBOTIER
- **En qualité de suppléants :**
  - Monsieur Dominique PELLA
  - Madame Élodie BOIN

### Article 2 :

DE DIRE que les représentants ainsi désignés exerceront leurs fonctions pour la durée du mandat municipal en cours, sauf disposition contraire résultant des statuts du syndicat ou de décisions ultérieures.

### Article 3 :

DE DIRE que la présente délibération, une fois adoptée, sera transmise au représentant de l'État et publiée conformément aux dispositions en vigueur.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Suivent au registre les signatures des membres présents.  
Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 30/04/2026*

Max VINCENT,  
Maire de Limonest





CONSEIL MUNICIPAL DU  
JEUDI 30 AVRIL 2026

COMPOSITION  
DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL



Commune  
des Monts d'Or  
Métropole de Lyon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 30 AVRIL 2026

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 27
- présents : 20
- procurations : 7
- absents : 7
- abstentions : 0
- ayant pris part au vote : 27

**Date de la convocation :** 24/04/2026

**Certifiée exécutoire par,**

Transmission en préfecture le : 05/05/2026

Affichage municipal le : 06/05/2026

**Étaient présents :** M. Max VINCENT, Mme Béatrice REBOTIER, M. François GAY, M. Grégory DONABEDIAN, Mme Christine GODARD, M. Raphaël GUYONNET, Mme Bérangère FREYCHET, Mme Florence MATHIEU, M. Amaury MITANCHET, Mme Sylvie HERVE STARK, M. Jean-Philippe GARCIA, Mme Elisa DEBLAERE, M. Jérémy MAZILLE, Mme Christelle PETROSSI, M. Hadrien LORIDON, Mme Karine BATISTA, M. Valentin LAMY, M. Manuel ANTUNES DE BARROS, Mme Elisabeth MUNOZ, Mme Barbara GENIN,

Absents :	Représenté(s) par :
M. PELLA Dominique	Mme Béatrice REBOTIER
Mme WATRELOT-ROSSO Françoise	Mme GODARD Christine
Mme Elodie BOIN	Mme FREYCHET Bérangère
M. Thierry BERTRAND	M. Raphaël GUYONNET
Mme Lola SALIPUR	M. Grégory DONABEDIAN
Mme Héla THEVENARD	Mme Karine BATISTA
M. Augustin NEYRAND	Mme Elisabeth MUNOZ

**Absent non représenté :**

**Secrétaire de Séance élu :** M. Raphaël GUYONNET

**Séance sous la présidence de :** M. Max VINCENT, Maire

VU

- Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.251.1 à L.251-4 ;

- Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L. 251-5 à L251-7, L252-8, L254-2 et L254-4, ainsi que ses articles R251-31 à 34, R252-30 à 33, R. 252-34 à 40 ;
- Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- Vu la délibération 2022-06-05 du 30 juin 2022 instaurant un comité social territorial ;

---

## CONSIDÉRANT

- Considérant que les effectifs d'agents titulaires, stagiaires, contractuels de droit public et de droit privé appréciés au 1<sup>er</sup> janvier 2026 sont de 109 agents (66 femmes et 43 hommes) ;
- Considérant la consultation des organisations syndicales ;
- Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de décider du maintien ou non du paritarisme numérique ;
- Considérant qu'il appartient également à l'organe délibérant de décider du recueil ou non de l'avis des représentants de la collectivité ;

---

## DELIBERE :

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :**

### Article 1er :

DE DÉTERMINER la composition du Comité Social Territorial de la commune de Limonest à l'occasion du renouvellement consécutif aux élections professionnelles du 10 décembre 2026.

### Article 2 :

DE CONSTATER qu'au 1er janvier 2026, la collectivité compte 109 agents, répartis comme suit :

- 66 femmes
- 43 hommes ;

Et de préciser que la répartition des sièges s'effectuera à la proportionnelle, conformément aux dispositions du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021.

### Article 3 :

DE DÉCIDER de maintenir le paritarisme numérique entre les représentants de la collectivité et les représentants du personnel.

### Article 4 :

DE FIXER à quatre (4) le nombre de représentants titulaires du personnel, le nombre de suppléants étant égal au nombre de représentants titulaires.

**Article 5 :**

DE FIXER à quatre (4) le nombre de représentants titulaires de la collectivité, le nombre de suppléants étant égal au nombre de représentants titulaires.

**Article 6 :**

DE PRÉCISER que les représentants titulaires et suppléants de la collectivité seront désignés par arrêté du Maire.

**Article 7 :**

DE DÉCIDER le recueil de l'avis des représentants de la collectivité, ceux-ci ne disposant pas de voix délibérative.

**Article 8 :**

DE DIRE que les élections professionnelles seront organisées conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

**Article 9 :**

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre des élections professionnelles.

**Article 10 :**

DE DIRE que la présente délibération, une fois adoptée, sera transmise au représentant de l'État et publiée conformément aux dispositions en vigueur.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Suivent au registre les signatures des membres présents.  
Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 30/04/2026*

Max VINCENT,  
Maire de Limonest



CONSEIL MUNICIPAL DU  
JEUDI 30 AVRIL 2026

**RETRAIT PARTIEL DE LA  
DÉLIBÉRATION N°2026-03-05  
RELATIVE À LA DÉSIGNATION DES  
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE  
AU SEIN DES ORGANISMES  
EXTÉRIEURS**



Commune  
des Monts d'Or  
Métropole de Lyon

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 30 AVRIL 2026**

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 27
- présents : 20
- procurations : 7
- absents : 7
- abstentions : 0
- ayant pris part au vote : 27

**Date de la convocation :** 24/04/2026

**Certifiée exécutoire par,**

Transmission en préfecture le : 05/05/2026

Affichage municipal le : 06/05/2026

**Étaient présents :** M. Max VINCENT, Mme Béatrice REBOTIER, M. François GAY, M. Grégory DONABEDIAN, Mme Christine GODARD, M. Raphaël GUYONNET, Mme Bérangère FREYCHET, Mme Florence MATHIEU, M. Amaury MITANCHET, Mme Sylvie HERVE STARK, M. Jean-Philippe GARCIA, Mme Elisa DEBLAERE, M. Jérémy MAZILLE, Mme Christelle PETROSSI, M. Hadrien LORIDON, Mme Karine BATISTA, M. Valentin LAMY, M. Manuel ANTUNES DE BARROS, Mme Elisabeth MUNOZ, Mme Barbara GENIN,

<b>Absents :</b>	<b>Représenté(s) par :</b>
M. PELLA Dominique	Mme Béatrice REBOTIER
Mme WATRELOT-ROSSO Françoise	Mme GODARD Christine
Mme Elodie BOIN	Mme FREYCHET Bérangère
M. Thierry BERTRAND	M. Raphaël GUYONNET
Mme Lola SALIPUR	M. Grégory DONABEDIAN
Mme Héla THEVENARD	Mme Karine BATISTA
M. Augustin NEYRAND	Mme Elisabeth MUNOZ

**Absent non représenté :**

**Secrétaire de Séance élu :** M. Raphaël GUYONNET

**Séance sous la présidence de :** M. Max VINCENT, Maire

---

## VU

- La délibération n°2026-03-05 du 21 mars 2026 portant désignation des représentants de la commune au sein d'organismes extérieurs,
- 

## CONSIDÉRANT

- Que la délibération du 21 mars 2026 porte sur la désignation des représentants de la commune au sein de plusieurs organismes extérieurs distincts,
  - Que la désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLy) nécessite d'être reprise ;
- 

## DELIBERE :

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :**

### Article 1<sup>er</sup> :

DE RETIRER les articles 4 et 5 de la délibération n°2026-03-05 du 21 mars 2026, relatifs à la désignation des représentants de la commune de Limonest au sein du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLy).

### Article 2 :

DE MAINTENIR sans modification les autres dispositions de la délibération n°2026-03-05 du 21 mars 2026, notamment celles relatives à la désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat intercommunal pour la gestion et la construction d'un casernement de gendarmerie (SYG).

### Article 3 :

DE DIRE que la présente délibération, une fois adoptée, sera transmise au représentant de l'État et publiée conformément aux dispositions en vigueur.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Suivent au registre les signatures des membres présents.  
Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 30/04/2026*

Max VINCENT,  
Maire de Limonest



CONSEIL MUNICIPAL DU  
JEUDI 30 AVRIL 2026

## DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU SIGERLY



Commune  
des Monts d'Or  
Métropole de Lyon

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 AVRIL 2026

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 27
- présents : 20
- procurations : 7
- absents : 7
- abstentions : 0
- ayant pris part au vote : 27

**Date de la convocation :** 24/04/2026

**Certifiée exécutoire par,**

Transmission en préfecture le : 05/05/2026

Affichage municipal le : 06/05/2026

**Étaient présents :** M. Max VINCENT, Mme Béatrice REBOTIER, M. François GAY, M. Grégory DONABEDIAN, Mme Christine GODARD, M. Raphaël GUYONNET, Mme Bérangère FREYCHET, Mme Florence MATHIEU, M. Amaury MITANCHET, Mme Sylvie HERVE STARK, M. Jean-Philippe GARCIA, Mme Elisa DEBLAERE, M. Jérémy MAZILLE, Mme Christelle PETROSSI, M. Hadrien LORIDON, Mme Karine BATISTA, M. Valentin LAMY, M. Manuel ANTUNES DE BARROS, Mme Elisabeth MUNOZ, Mme Barbara GENIN,

<b>Absents :</b>	<b>Représenté(s) par :</b>
M. PELLA Dominique	Mme Béatrice REBOTIER
Mme WATRELOT-ROSSO Françoise	Mme GODARD Christine
Mme Elodie BOIN	Mme FREYCHET Bérangère
M. Thierry BERTRAND	M. Raphaël GUYONNET
Mme Lola SALIPUR	M. Grégory DONABEDIAN
Mme HÉLA THEVENARD	Mme Karine BATISTA
M. Augustin NEYRAND	Mme Elisabeth MUNOZ

**Absent non représenté :**

**Secrétaire de Séance élu :** M. Raphaël GUYONNET

**Séance sous la présidence de :** M. Max VINCENT, Maire

## VU

Les statuts du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLy),

---

## CONSIDÉRANT

- Que la commune de Limonest est membre du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLy) ;
  - Qu'il appartient au Conseil municipal de désigner les représentants de la commune appelés à siéger au sein des instances de ce syndicat.
- 

## DELIBERE :

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :**

### Article 1<sup>er</sup> :

De désigner, pour représenter la commune de Limonest au sein du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLy) :

#### En qualité de délégué titulaire :

- Monsieur François GAY

#### En qualité de délégué suppléant :

- Monsieur Jean-Philippe GARCIA

### Article 2 :

DE DIRE que les représentants ainsi désignés exerceront leurs fonctions pour la durée du mandat municipal en cours, sauf disposition contraire résultant des statuts du SIGERLy ou de décisions ultérieures.

### Article 3 :

DE DIRE que la présente délibération, une fois adoptée, sera transmise au représentant de l'État et publiée conformément aux dispositions en vigueur.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Suivent au registre les signatures des membres présents.  
Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 30/04/2026*

Max VINCENT,  
Maire de Limonest



Accusé de réception en préfecture  
069-216901165-20260430-D-2026-04-02-04-DE  
Date de réception préfecture : 05/05/2026